

Plaidoyer pour une politique culturelle du XXI^e siècle ? Chiche ! (30 juillet 2011)

ART. Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture, a publié il y a quelques jours un "Plaidoyer pour une politique culturelle du XXI^e siècle". Jean-Michel Le Boulanger, vice-président de la région Bretagne, en charge de la culture, lui répond que l'idée est bonne... mais qu'il s'est trompé de siècle. *Sélectionné et édité par Hélène Decommer*

Frédéric Mitterrand en appelle à une politique culturelle du XXI^e siècle. Il a totalement raison. Et il importe que cette volonté soit entendue en 2012 afin de bâtir ces politiques culturelles nouvelles, adaptées à notre temps.



Une sculpture du projet "La Vallée des Saints" en Bretagne (LE SAUX LIONEL/SIPA)

Seulement voilà. En reprenant ce qui fonde les politiques du ministère depuis sa création ("il s'agit d'assurer l'accès du plus grand nombre aux œuvres de l'esprit... en d'autres termes la démocratisation culturelle"), Frédéric Mitterrand reste fidèle à un regard qui naît au XIX^e siècle et caractérise le XX^e siècle. Il contredit son vœu. Le plaidoyer tourne court.

Car tout a changé depuis 60 ans. Tout. Le lointain est devenu proche, quand le proche peut devenir étranger. Nos identités sont composites. Le monde est en nous. L'autre est en nous. Et nos racines sont rhizomes.

L'enjeu des politiques culturelles à venir n'est plus seulement la démocratisation culturelle, combat qui reste évidemment nécessaire, mais bien davantage le respect des droits culturels des personnes, qui sont aussi des citoyens.

Il faut refuser avec grande détermination les hiérarchies imposées depuis deux siècles entre les cultures savantes, issues de l'écrit, et les cultures populaires, issues de l'oralité. Les premières, au nom de leur universalisme, sont portées par les grandes institutions et la puissance publique, quand les secondes, au nom de leur localisme, sont laissées à l'initiative militante et associative.

Il faut refuser ces hiérarchies au nom même de l'universalisme. Car les cultures populaires nous parlent aussi, et tout autant, d'universel. Un "universel concret" pour reprendre l'expression d'Edgar Morin. Retenons l'exemple donné par J.-M.-G. Le Clézio qui, recevant le Prix Nobel de littérature, invoquait Elvira, une paysanne conteuse d'une tribu amérindienne.

D'ailleurs, de Cervantes ou Faulkner à Louis Guilloux, les plus grands romanciers, toujours, enracent leurs histoires dans le tissu local. Tout en nous parlant de l'essentiel. Des sentiments et des doutes, des joies, des peines, des trahisons et des rêves... Ils nous parlent de l'humain, et c'est universel. On peut appeler cela l'humanisme, qu'un grand poète, Edouard Glissant, approche ainsi : "Vivre le monde : éprouver d'abord ton lieu, ses fragilités, ses énergies, ses intuitions, son pouvoir de changer, de demeurer. Ses politiques. Vivre le lieu : dire le monde, aussi bien".

Il n'y a pas de culture d'en haut et de culture d'en bas. Oui, Mozart et Shakespeare, évidemment oui. Et en période d'intenses mutations et de grandes angoisses face à l'avenir, la puissance publique se doit de bâtir des politiques ambitieuses en soutien aux artistes, en soutien aux acteurs culturels. Car le geste artistique aide au discernement, à la réflexion, à l'esprit critique, à la citoyenneté. A la résistance de l'esprit face au divertissement généralisé...

C'est pourquoi le rêve d'André Malraux, la démocratisation culturelle, doit rester un axe essentiel de nos combats pour l'avenir. Mais oui aussi, oui tout autant, aux chants du peuple, aux cultures populaires, aux cultures ouvrières ou maritimes, aux cultures urbaines, au Hip-hop ou au Street art, aux formes émergentes. L'humanité se construit par l'apport de toutes les cultures respectueuses de la dignité des autres.



[Flickr-scottroberts-cc](#)

Dans chacun de nos territoires, il faut affirmer clairement l'égalité de toutes les formes de culture et le droit, inaliénable, de chaque personne de choisir et d'affirmer ses référents culturels, dans la confrontation respectueuse de la dignité des autres cultures. Sans assignation officielle, institutionnelle. Ce combat pour le respect des droits culturels, basé sur le respect de la diversité culturelle, s'inspire de la déclaration des Droits de l'Homme de 1948, affirmant que "tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits", et des textes plus récents de l'Unesco sur la diversité culturelle, ratifiés par la France, à l'unanimité du Parlement.

Le droit de choisir sa culture en fonction de ses appartenances, de ses constructions identitaires aujourd'hui composites, est un droit élémentaire, irréductible. Voilà l'enjeu d'une politique culturelle du XXI^e siècle, basée sur le respect de l'autre, de ses apports, de ses enrichissements. Basée sur une philosophie de la relation.

Enjeu capital : comment, en chaque commune, en chaque territoire, imaginer une République régénérée, un vivre-ensemble vivifié, si le respect de chacun – et donc de ses pratiques culturelles - n'est pas au rendez-vous.

Chacun sait que le XXI^e siècle sera soit choc, soit dialogue des civilisations. La barbarie ou la relation. Le dialogue commence à notre porte, et nous ne pouvons plus rater la rencontre avec l'autre. Il nous faut tout à la fois vivre le lieu, dire le monde et tisser le lien.

Les politiques publiques de la culture doivent intégrer ces éléments essentiels. Comme elles doivent organiser le débat sur ce qui fait humanité dans le bouillonnement des cultures, celles du monde entier, celles dont nous héritons, celles que nous voyons émerger au jour le jour. Débattre, discuter, confronter les cultures et non faire croire que l'universalité est une donnée acquise, voilà bien une responsabilité première des politiques culturelles...

Pour que le plaidoyer soit complet, ajoutons deux éléments. L'association des artistes et des acteurs culturels à la définition des politiques publiques doit être plus étroite que jamais. On ne peut plaider la richesse de la diversité culturelle sans associer les acteurs de cette diversité à cette

fabrique nouvelle des politiques culturelles, dans le respect et le partage. Une démocratie délibérative en action.

Enfin, il est nécessaire de construire le dialogue entre l'État, les Régions et les collectivités locales. Les Régions, territoires pertinents des politiques culturelles, doivent demain en être les moteurs.

Alors oui, entre le Tout-Etat et la dérégulation, il y a bel et bien place pour des politiques culturelles, basées sur la relation, développées en régions, ayant pour enjeux et perspectives l'horizon des droits humains. Dans la richesse de la diversité.